

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 4 mai 2026 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 22/04/2026.

2. Mesure d'ordre 2025-02 - Suspension dans l'intérêt du service - Audition et réévaluation 2

Le Collège de zone décide de maintenir la suspension comme mesure d'ordre du sapeur-pompier ambulancier volontaire X pour une durée indéterminée, en raison de la procédure pénale actuellement en cours et de l'incompatibilité de la présence de l'agent avec l'intérêt du service.

3. Commandant de zone - Suivi bimensuel

Le Collège de zone prend connaissance du suivi bimensuel du commandant.

4. Intervention psycho-sociale formelle à caractère collectif - Rencontre avec Cohezio

Le Collège de zone décide de prévoir des mesures dans le cadre d'une demande d'intervention psychosociale formelle à caractère collectif.

5. MP Achat bacs de rétention - Attribution

Le Collège de zone décide d'attribuer le marché "Achat bacs de rétention à l'entreprise avec la seule offre conforme, à savoir ENGELS LOGISTICS NV Schemkensstraat 15 à 3583 Beringen, pour le montant d'offre contrôlé de € 6.812,20 HTVA ou € 8.242,76, 21% TVA comprise.

6. MP Services de nettoyage des bâtiments - Conditions et mode de passation

Le Collège de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2026-011 "Services de nettoyage des bâtiments et vitres" ainsi que le montant estimé qui s'élève à € 198.347,04 hors TVA ou € 239.999,88, 21 % TVA comprise, moyennant les modifications suivantes : diviser le lot 4 en trois lots, chaque lot couvrant les bâtiments d'un district ; De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

7. MP Achat 175 sacs d'intervention pour transport EPI - Conditions et mode de passation

Le Collège de zone décide d'approuver le descriptif technique n° 3914246 de la société CSA, fournisseur de l'UGAP, pour le marché "Achat 175 sacs d'intervention pour transport EPI" et le montant estimé qui s'élève à € 8.264,46 HTVA ou € 10.000,00, 21% de TVA comprise ; De passer le marché via la centrale d'achat de l'UGAP.

8. MP Achat d'un camion-citerne feu de forêt 4x4 - Commande équipements complémentaires

Le Collège de zone décide d'approuver l'achat du complément d'équipements techniques à la société Fire Technics, pour le véhicule CCFM acheté en 2022 et livré en 2026, afin de rendre le véhicule opérationnel, pour le montant d'offre de 5.071,00 € HTVA ou 6.135,91 € TVAC.

9. Logiciel de tracking des véhicules - résiliation

Le Collège de zone décide de mettre fin à la relation avec GEODYNAMICS par résiliation de commun accord au 30 juin 2026 ; De charger le comptable spécial de payer la facture avant le 8 mai 2026, sur base du mandat de paiement signé.

10. Facturation - Envoi des factures par l'e-Box citoyen

Le Collège de zone décide de marquer son accord sur l'utilisation de l'eBox citoyen en priorité pour l'envoi des factures et autres courriers de la zone vers les citoyens ; De charger la Directrice générale d'engager les démarches afin de mettre en place le fonctionnement des envois de courriers par l'eBox avec la société EasyPost.

11. MP Désignation d'un service externe de prévention et de protection au travail - Résiliation

Le Collège de zone décide de résilier le marché "Désignation d'un service externe de prévention et de protection au travail" au 31 décembre 2026.

12. Personnel ouvrier - Prolongation contrat ouvrier logisticien – CDI

Le Collège de zone décide de prolonger l'engagement de Madame X dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée à partir du 1er juin 2026, au grade et barème D1.

13. Formation EPSC caisson

Le Collège de zone décide de prendre connaissance du courrier rédigé à l'attention de l'EPSC de Namur et faisant état des derniers incidents survenus ; D'approuver l'envoi de ce courrier à la Direction de l'EPSC de Namur.

14. Projet OJ conseil du 22/05/2026

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone fixe l'ordre du jour du Conseil du 22/05/2026.

La Secrétaire de zone,
(s) Sandrine DUMONT

La Présidente
(s) Mélanie HAVENNE